

Page 3, ligne 10, retranchez " dix " et insérez " trente ".

Page 3, ligne 30, après " versées " insérez " La compagnie pourra aussi émettre des bons portant intérêt à un taux légal payable à *Saint Jean* ou ailleurs, et garantir ces bons, si la chose est jugée expédiente par une hypothèque sur ses biens en franchises, et en disposer de la manière, dans la mesure, et aux prix que les directeurs croiront les plus avantageux.

Page 8, ligne 15, retranchez depuis " compagnie " jusqu'à " La " dans la ligne 23.

Les dits amendements étant lus, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte concernant le canal *Desjardins* " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance de la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pour la présente session, a présenté son deuxième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ,

7 mai, 1873.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session, a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité a examiné les comptes du greffier avec le Sénat depuis le premier jour de janvier 1872 jusqu'au trente et unième jour de décembre 1872.